



LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 AVRIL 2025

Convocation à la réunion faite le 25 mars 2025

PRESENTS : MM. ARNAUD Marc, BALMAIN Christophe, BAUDRAY Fabrice, BOUVET Jean-Yves, CHAIX Philippe, DAULIACH Gaëtane, DIDIER Guy, JOSSERAND Clara, SAMBUIS Xavier

ABSENTS : MM. CHARPIN Christian (procuration donnée à BAUDRAY fabrice), RAMOS CAMACHO Marie (procuration donnée à JOSSERAND Clara)

Monsieur DIDIER Guy a été désigné secrétaire de séance.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 11

| N° Délibération | Thème | Délibération | Décision Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, | Vote |
|-----------------|------------------|--|--|---------------------------------|
| 2025-08 | Finances locales | Approbation des comptes de gestion 2024 de la Commune et du budget annexe des remontées mécaniques | APPROBATION des comptes de gestion 2024 de la Commune et du budget annexe des remontées mécaniques | 11 POUR Votants : 11 |
| 2025-09 | Finances locales | Approbation des comptes administratifs 2024 budget annexe des remontées mécaniques et budget Commune | APPROBATION des comptes administratifs 2024 de la Commune et du budget annexe des remontées mécaniques | 09 POUR Votants : 09 |
| 2025-10 | Finances locales | Affectation des résultats 2024 Budget annexe des remontées mécaniques | AFFECTATION du résultat cumulé de fonctionnement 2024 du budget annexe des remontées mécaniques comme suit : 3 240 € au compte au compte 110 report à nouveau et inscription des résultats au budget primitif 2025. | 11 POUR Votants : 11 |
| 2025-11 | Finances locales | Affectation des résultats 2024 Budget Commune | AFFECTATION du résultat cumulé de fonctionnement 2024 de la Commune comme suit : 1 634 429,26 € au compte au compte 110 report à nouveau et inscription des résultats au budget primitif 2025. | 11 POUR Votants : 11 |
| 2025-12 | Finances locales | Vote des taux des taxes directes locales 2025 | MAINTIEN des taux pour 2025 FIXATION des taux communaux 2025 comme suit : Taxe d'habitation : 18,41 % Taxe foncière sur propriétés bâties : 31,55 % | 11 POUR Votants : 11 |

| | | | | |
|---------|-------------------|--|--|---------------------------------|
| | | | Taxe foncière sur propriétés non bâties : 96,85 % | |
| 2025-13 | Finances locales | Approbation du budget primitif 2025 du budget annexe des remontées mécaniques | APPROBATION du budget primitif – budget annexe des remontées mécaniques 2025 s'élevant à 196 958 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 50 000 € en recettes et dépenses d'investissement | 11 POUR Votants : 11 |
| 2025-14 | Finances locales | Approbation du budget primitif 2025 de la Commune | APPROBATION du budget primitif de la Commune 2025 s'élevant à 5 703 227,26 € en recettes et dépenses de fonctionnement et à 3 340 128,44 € en recettes et dépenses d'investissement | 11 POUR Votants : 11 |
| 2025-15 | Finances locales | Passage au Compte Financier Unique (CFU) | APPROBATION de la mise en place du Compte Financier Unique à partir des comptes de l'exercice 2025 sur tous les budgets de la collectivité. | 11 POUR Votants : 11 |
| 2025-16 | Fonction publique | Recrutement d'agents contractuels saisonniers ou pour accroissement temporaire d'activités | DECISION de recruter des agents contractuels saisonniers ou pour accroissement temporaire d'activité pour les emplois suivants : -1 adjoint technique contractuel du 16 juin au 29 août 2025 ayant pour principale mission : aide à l'entretien du fleurissement et des espaces verts, entretien des voies et aide à la mise en place technique des diverses manifestations estivales, renfort karts, à temps complet 35 heures hebdomadaires -1 adjoint technique du 07 juillet au 14 août 2025 ayant pour principale mission l'entretien des voies, le fleurissement, la mise en place technique des diverses manifestations, tous travaux d'entretien à temps complet 35 heures hebdomadaires -2 conducteurs de transport collectif : 1 du 05 juillet au 22 août 2025 et 1 du 05 juillet au 29 août 2025 à temps complet 42 heures hebdomadaires -1 agent d'accueil durant l'ouverture de l'église du 06 juillet au 29 août 2025 à temps non complet 21 heures hebdomadaires ayant pour principale mission l'ouverture et le gardiennage de l'église pendant les heures d'ouverture de l'église. -3 adjoints techniques contractuels du 01 juillet au 31 août 2025 à temps complet 42 heures hebdomadaires ayant pour principale mission : accueil, information, distribution des karts au public pour l'activité communale « mountainkart », petits travaux d'entretien des karts -2 adjoints techniques contractuels du 16 juin au 29 août 2025 à temps complet 35 heures hebdomadaires : entretien et vérifications pistes VTT. | 11 POUR Votants : 11 |
| 2025-17 | Finances locales | Subventions 2025 aux associations locales | FIXATION des montants des subventions aux associations pour l'année 2023 comme suit : o Les Petits Diabes : 100 000 € (11 voix pour) o Office de Tourisme 452 166 € (11 voix pour) | 11 POUR Votants : 11 |

| | | | | |
|--|--|--|---|--|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> ○ Superkids 30 000 € (11 voix pour) ○ Ski Club L'Etendard : 30 000 € (10 voix pour) ○ Souvenir Français : 350 € (11 voix pour) ○ Arvan Tennis Club : 1 800 € (11 voix pour) ○ St So Air Force 8 000 € (11 voix pour) ○ St Jean Baptiste 1 000 € (11 voix pour) ○ Trail de l'Etendard 8 000 € (11 voix pour) ○ Les Saint Sorlinois de France 1 500 € (11 voix pour) ○ Maurienne Judo 500 € (11 voix pour) ○ CAM RUGBY 100 € (11 voix pour) ○ MLD VTT 200 € (11 voix pour) ○ Régul'Matous 100 € (11 voix pour) ○ Le Pied à l'étrier 200 € (11 voix pour) ○ Les Bleuets de Maurienne 200 € (11 voix pour) ○ Nautic Club Mauriennais 200 € (11 voix pour) ○ Union Athlétique de Maurienne 100 € (11 voix pour) | |
|--|--|--|---|--|

Départ de Monsieur CHAIX Philippe

| | | | | |
|---------|------------------|---|--|---------------------------------|
| 2025-18 | Finances locales | Convention d'objectifs et de moyens entre l'Office de Tourisme et la Commune | APPROBATION de la convention d'objectifs et de moyens entre l'Office de Tourisme et la Commune | 10 POUR Votants : 10 |
| 2025-19 | Finances locales | Convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et les Petits Diabes | APPROBATION de la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et les Petits Diabes | 10 POUR Votants : 10 |
| 2025-20 | Finances locales | Convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et le Ski Club l'Etendard | APPROBATION de la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et le Ski Club l'Etendard | 10 POUR Votants : 10 |
| 2025-21 | Finances locales | Convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et Arvan Tennis Club | APPROBATION de la convention d'objectifs et de moyens entre la Commune et Arvan Tennis Club | 10 POUR Votants : 10 |
| 2025-22 | Environnement | Projet de construction et d'implantation d'une tyrolienne à virages et d'une luge 4 saisons – Autorisation de dépôt d'une | AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour déposer au nom de la commune le dossier de demande d'autorisation de défrichement auprès des services de l'Etat, pour les parcelles communales cadastrées sous les n°1275 section C lieu-dit Le Plan des Choseaux et n°1232 section C lieu-dit Sur Turin | 10 POUR Votants : 10 |

| | | | | |
|---------|-------------------------------|--|---|---------------------------------|
| | | demande de défrichement sur les parcelles communales section B n°1275 sise au lieu-dit Le Plan des Choseaux et n°1232 sise au lieu-dit Sur Turin | AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer tous documents nécessaires à ce dossier | |
| 2025-23 | Institutions et vie politique | Délégation complémentaire du conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales. | APPROBATION d'élargir les compétences déléguées au Maire et pendant la durée de son mandat pour ouvrir et organiser la participation du public par voie électronique prévue au I de l'article L. 123-19 du code de l'environnement | 10 POUR Votants : 10 |
| 2025-24 | Domaine et patrimoine | Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation et l'exploitation de bornes de recharges pour les véhicules électriques | APPROBATION du projet de convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation et l'exploitation de bornes de recharges pour les véhicules électriques tel que présenté AUTORISATION donnée à Monsieur le Maire pour signer ladite convention et réaliser et signer tous documents relatifs à ce dossier. | 10 POUR Votants : 10 |
| 2025-25 | Finances locales | Convention avec l'association Superkids | APPROBATION d'une convention d'objectifs et de moyens pour l'année 2025 (exercice clos pour l'association le 30/09/2025) afin de réitérer le soutien de l'activité de l'association et le maintien de ce service auprès de notre clientèle touristique. L'association devra solliciter le conseil municipal chaque année comme toute autre association. RAPPEL : le montant de la subvention allouée pour l'association pour 2025 a été fixée plus haut à raison de 30 000 €. | 10 POUR Votants : 10 |
| 2025-26 | Commande publique | Approbation du principe de la délégation de service public de la luge 4 saisons et de la tyrolienne à virages | RAPPORT de la délibération du 01/10/2024, APPROBATION du principe de dévolution de l'exploitation du service public de luge « 4 saisons » et de tyrolienne à virages à une S.E.M.O.P. (Société d'Economie Mixte à Opération unique), au moyen d'une convention de délégation de service public. La commune se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation dans l'hypothèse de l'impossibilité de mobiliser les financements auprès de ses partenaires à hauteur de 1,5 Million d'euros, MANDAT donné à Monsieur le Maire pour engager toutes les formalités à cet effet. | 10 POUR Votants : 10 |

A Saint Sorlin d'Arves, le 14/04/2025
Le Maire,
Fabrice BAUDRAY



Publié et affiché le 14/04/2025